



apec

**Association
intercommunale pour
l'épuration des eaux usées
de la Côte**

**Extrait du procès-verbal
de la séance du conseil intercommunal du
9 octobre 2025**

Le conseil intercommunal :

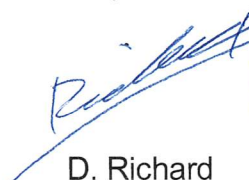
- Vu le préavis n°19 relatif au projet de budget de l'exercice 2026 ;
- Ouï le rapport de la commission technique ;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour :

décide

- d'accepter le projet de budget de l'exercice 2026 tel que présenté par le comité de direction.

AU NOM DU CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le président :


D. Richard



Le secrétaire :


T. Ricci